



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET
DE DESIGN

TOURS
ANGERS
LE MANS

Dossier d'inscription
2018-2019

Concours d'entrée commun en première année

Dossier d'inscription réservé aux candidats déjà bacheliers

Nom : Prénom :

DATE ET LIEU DU CONCOURS D'ENTRÉE COMMUN : 19 et 20 avril 2018 à ANGERS

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : 3 avril 2018

Le dossier est à transmettre au site de votre choix n° 1. (cf. page 5)

L'École supérieure d'art et de design TALM est composée de trois sites : Tours, Angers, Le Mans.

Indiquer le lieu d'études souhaité en classant les sites par ordre de préférence de 1 à 3 (cf. page 6).

TOURS

ANGERS

LE MANS

■ IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Téléphone domicile :

Courriel :

■ ÉTUDES SECONDAIRES

Intitulé du baccalauréat (ou équivalent) obtenu :-----

Année d'obtention :----- Académie de :-----

Établissement(s) fréquenté(s) depuis l'obtention du baccalauréat

Année	Établissement (nom et adresse)	Diplôme

■ LANGUE CHOISIE POUR L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE ÉTRANGÈRE

Anglais

Allemand

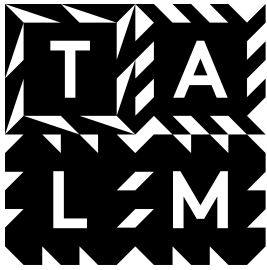
Espagnol

Italien

Nom :----- Prénom :-----

Date :

Signature :



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET
DE DESIGN

TOURS
ANGERS
LE MANS

Qui êtes-vous ?

Nom :

Prénom :

Âge :

Remplir cette fiche très lisiblement et la joindre au dossier d'inscription. Elle a pour but d'aider les examinateurs des épreuves orales à situer votre candidature.

Comment avez-vous connu l'école ?

Quelle est votre formation : études, expériences et activités diverses ?

Quelle option envisagez-vous de suivre ?

Quelles sont les trois dernières expositions que vous avez visitées ?

Quels sont vos artistes plasticiens ou visuels préférés ? Pour quelles œuvres ?

Quels sont vos trois architectes et (ou) designers préférés ?

Quels sont vos trois cinéastes préférés ? Pour quels films ?

Quels graphistes aimez-vous ?

Quels sont vos trois musiciens préférés ?

Quels sont vos trois écrivains préférés ? Pour quels livres ?

Quels artistes ou auteurs n'aimez-vous vraiment pas. Pourquoi ?

Date :

Signature :

À conserver par le candidat
Les modalités du concours d'entrée commun en première année
19 et 20 avril 2018, à ANGERS

■ **Conditions requises pour accéder au concours**

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- Être titulaire du TCF (Test de connaissance du français) ou DELF (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum**, pour les candidats étrangers non francophones

Les candidats inscrits en terminale peuvent se présenter au concours, mais leur admission ne sera acquise qu'après l'obtention du baccalauréat. Ils doivent impérativement passer par la procédure *parcoursup* : <<https://www.parcoursup.fr/>>

■ **Constitution du dossier de candidature**

- Les trois pages du dossier d'inscription complétées, datées et signées.
- Les copies des diplômes et des relevés de notes du baccalauréat (traduction assermentée pour les candidats ayant un diplôme étranger équivalent au baccalauréat).
- Un chèque de 50 € libellé à l'ordre de DDFIP correspondant aux droits d'examen. Celui-ci est définitivement acquis pour la constitution du dossier.
- Pour les candidats étrangers non francophones, la copie du TCF (Test de connaissance du français) ou DELF (Diplôme d'études en langue française) **niveau B2 minimum** délivré par l'un des centres agréés par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques <www.ciep.fr>).

Le dossier est à adresser avec les pièces à joindre au site de votre choix n° 1.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

**École supérieure
d'art et de design
TALM-Tours**

40, rue du docteur Chaumier
37000 Tours

+ 33 (0)2 46 67 39 65

tours.esba-talm.fr
contact-tours@talm.fr

**École supérieure
d'art et de design
TALM-Angers**

72, rue Bressigny
49100 Angers

+ 33 (0)2 72 79 86 90

angers.esba-talm.fr
contact-angers@talm.fr

**École supérieure
d'art et de design
TALM-Le Mans**

28, avenue Rostov-sur-le-Don
72000 Le Mans

+ 33 (0)2 72 16 48 78

lemans.esba-talm.fr
contact-lemans@talm.fr

■ **Choix du site**

Le candidat au concours TALM (Tours Angers Le Mans) se présente pour les trois sites. Dans le dossier il doit classer les sites par ordre de préférence (exemple : Tours 2, Angers 3, Le Mans 1).

■ Épreuves du concours d'entrée

Les épreuves se déroulent sur deux jours.

Première journée

- **Épreuve pratique** (durée 3 h 00, coefficient 2)
L'épreuve pratique est une réponse plastique à un sujet (techniques libres). La réponse devra mettre en valeur les capacités de réflexion, d'observation, de représentation et d'imagination du candidat. Les travaux doivent être manipulables en fin d'épreuve. Le matériel nécessaire sera précisé sur la convocation.
- **Épreuve théorique** (durée 2 h 00, coefficient 2)
L'épreuve théorique est un commentaire écrit d'un sujet relatif à une ou plusieurs œuvres ou d'un sujet de culture artistique ou d'un sujet de culture générale. La réponse devra mettre en valeur les capacités de réflexion, d'analyse et d'observation du candidat. Le jury sera sensible à la qualité de la langue et à l'originalité de l'argumentation.
- **Épreuve de langue étrangère** (durée 30 min, coefficient 1)
L'épreuve de langue étrangère est un test écrit qui demande de compléter un texte lacunaire (texte à trous). La réponse devra mettre en valeur la compréhension d'une langue étrangère (4 langues au choix : anglais, allemand, espagnol, italien).

Deuxième journée

- **Entretien avec un jury composé de professeurs de TALM (Tours, Angers, Le Mans)** (durée 20 min, coefficient 5)
L'entretien s'appuie :
 - sur la réponse au questionnaire *Qui êtes-vous ?* (préalablement complété par le candidat lors de son inscription sur Parcoursup);
 - et sur la présentation au jury d'un portfolio de travaux personnels du candidat (25 réalisations environ hors contexte scolaire).L'entretien évalue la motivation du candidat, ses connaissances et la qualité artistique du portfolio. Le candidat devra être en mesure de parler de son travail. L'entretien se déroule en langue française.

■ Scolarité

➤ **Frais d'inscription après réussite au concours :**

Le conseil d'administration de TALM fixe annuellement le montant des droits d'inscription (*délibération n° 274-2015 en date du 9 décembre 2015 – arrêté n° 47 12 2017*).

Pour l'année universitaire 2018–2019, ils s'élèveront à :

- **Élèves boursiers :**
 - Échelon 7 : 230 €
 - Échelon 6 : 251 €
 - Échelon 5 : 258 €
 - Échelon 4 : 274 €
 - Échelon 3 : 293 €
 - Échelon 2 : 312 €
 - Échelon 1 : 335 €
 - Échelon 0 bis : 353 €
- **Élèves non boursiers : 500 €**

Le règlement des droits d'inscription s'effectue en deux temps : versement de 150 € pour confirmation d'inscription (non remboursable en cas de désistement), versement du reliquat au regard de la situation de l'élève (boursier – non boursier) lors des formalités d'inscription définitive.

➤ **Demande de bourse :**

La demande de bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux est à effectuer **à partir du 15 janvier 2018** sur le site Internet du CROUS <www.messervices.etudiant.gouv.fr> (demande de DSE) de l'académie dans laquelle le candidat est scolarisé au moment du concours.